

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
ParisEstMarne&Bois  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU 13 OCTOBRE 2020  
SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO**

20-127

**OBJET : Approbation de la convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de la Région Paris Ile-de-France dans le cadre de la lutte contre les impacts de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur le tissu économique de la ville de Vincennes**

Membres en exercice	90
Présents titulaires	74
Ne prend pas part au vote	0
Représentés	15
Absents	1

Votants	89
Abstention	0
Suffrages exprimés	89
Pour	89
Contre	

**Présents :**

Caroline ADOMO (jusqu'à la délibération n°20-137), Sophie AMAR, Charles ASLANGUL, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacqueline BENAHMED, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Quentin BERNIER-GRAVAT, Sylvain BERRIOS, Thomas BERRUEZO, Eveline BESNARD, Valérie BIGAGLI, Bruno BORDIER, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Adrien CAILLEREZ, Olivier CAPITANIO, Geneviève CARPE, Agnès CARPENTIER, Gilles CARREZ, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Emmanuel CHAMPETIER, Sylvie CHARDIN, Pierre CHARDON, Stéphane CHAULIEU, Véronique CHEVILLARD, Florence CROCHETON, Nicolas DAUMONT-LEROUX, Jean-Paul DAVID, Pierre-Michel DELECROIX, Michel DESTOUCHES, Carole DRAI, Philippe DUBUS, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Dorine FUMEE, Benoît GAILHAC, Bernard GAUDIÈRE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Pierre GUILLARD, Gilles HAGEGE, Delphine HERBERT, Catherine HERVE, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Anne KLOPP, Laurent LAFON, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Philippe LHOSTE, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Marie-Hélène MAGNE, Céline MARTIN, Jacques J.P. MARTIN, Marc MEDINA, Pierre MIROUDOT, Pascale MOORTGAT, Déborah MUNZER (jusqu'à la délibération n°20-137), Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Mary France PARRAIN, Pierre PELLE, Philippe PEREIRA, Catherine PRIMEVERT, Florentine RAFFARD, Christel ROYER, Tatiana SAUSSEREAU, Virginie TOLLARD, Céline VERCELLONI, Yann VIGUIE, Jacqueline VISCARDI, Julien WEIL

**Représentés :**

Christian CAMBON représenté par Marie-Hélène MAGNE, Rodolphe CAMBRESY représenté par Charles ASLANGUL, Olivier DOSNE représenté par Virginie TOLLARD, Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Delphine FENASSE représentée par Nicolas DAUMONT-LEROUX, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Nassim LACHELACHE représenté par Jean-Philippe GAUTRAIS, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET représentée par Anne KLOPP, Bénédicte MARETHEU représentée par Thomas BERRUEZO, Déborah MUNZER (à partir de la délibération n°20-137) représentée par Jacques J.P. MARTIN, Michel OUDINET représenté par Philippe BEGAT, Karine PEREZ représentée par Catherine HERVE, Germain ROESCH représenté par Sylvain BERRIOS, Igor SEMO représenté par Hervé GICQUEL, Aurore THIROUX représentée par Sophie AMAR, Annick VOISIN représentée par Pierre LEBEAU

**Absents :**

Caroline ADOMO (à partir de la délibération n°20-137), Christian FAUTRE

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2020

**OBJET:** APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA REGION PARIS ILE DE FRANCE DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID19 SUR LE TISSU ECONOMIQUE DE LA VILLE DE VINCENNES

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE**

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L1511-2 et L1511-7,

VU la loi du 23 mars 2020 et notamment son article 4 instituant l'Etat d'Urgence Sanitaire,

VU la loi du 11 mai 2020 prorogeant cet Etat d'Urgence Sanitaire au 10 juillet 2020,

VU la loi du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'Etat d'Urgence Sanitaire

VU la convention proposée par la CCI94 relative à la mise place d'un fonds de soutien aux entreprises et commerces sur la ville de Vincennes,

**CONSIDÉRANT** la volonté de la ville de Vincennes de mettre en place un dispositif de proximité de soutien et d'accompagnement aux entreprises et commerces impactés par la crise sanitaire alliant expertise, veille et réponses adaptées, personnalisées et rapides

**CONSIDERANT** que dans le cadre de sa compétence développement économique, il appartient à l'EPT Paris Est Marne&Bois de s'engager, de mettre en œuvre et de coordonner les actions nécessaires,

**CONSIDERANT** la volonté de la ville de Vincennes de doter ce dispositif de soutien d'un fonds de 500.000 € (CINQ CENT MILLE EUROS),

VU l'avis du Bureau du Territoire du 6 octobre 2020,

**DELIBERE**

**ARTICLE 1 :**

**APPROUVE** la convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de la Région Paris Ile de France dans le cadre de la lutte contre les impacts de la crise sanitaire liée au COVID19 sur le tissu économique de la ville de Vincennes doté d'un fonds de 500.000 € (CINQ CENT MILLE EUROS)

**ARTICLE 2 :**

**AUTORISE** le Président à signer les actes découlant de la présente délibération et à verser la somme correspondante.

**ARTICLE 3 :**

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement Public Territorial ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



Le Président,

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le 14/10/2020  
est exécutoire à la date du 14/10/2020  
en application des articles L5211-1 et L.2131-1 du  
C.G.C.T.  
Champigny-sur-Marne, le 14/10/2020

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20201013-DEL20-127-DE  
Date de télétransmission : 14/10/2020  
Date de réception préfecture : 14/10/2020